



COMITE DE COTE D'OR

COMMISSION CDO

COMPTE RENDU DE REUNION DU 05/12/2016 N° 3

Etaient présents : DAHANE Salaheddine, BARNOU Sabri, BELLO Sarah, DOUILLET Déborah, DUTHU Joffrey, LARCHER Catherine, , MARQUIS Julian, QUIN Denis, POITOUT Corinne, RAGONNEAU Céline.

Etaient excusés : VERNOUD Jacky, BEN HAMOU Sylvie.

Les points suivants ont été abordés au cours de cette réunion :

1. Retour TIC
2. Bilan Tournoi Campana
3. Retour Intervention J.JEANNEAU
4. Bilan sur les objectifs 2016-2017
5. Point sur l'examen départemental
6. Demande d'intervention OTM dans le Nord
7. Préparation réunion mi-saison
 - . Point sur les désignations (taux de couverture / disponibilités arbitres et indisponibilités / arbitres recyclés ou non / bilan)
 - . Retour évaluation et tutorat
8. Challenge école d'arbitrage (mise en place du projet)
9. Questions diverses

Introduction

Le compte-rendu de la réunion de la CDO du 23/09/2016 est validé à l'unanimité par les membres de la commission.

1. Retour TIC

Trois arbitres ont été sélectionnés pour officier sur le TIC pour répondre à la demande de la CRO, il s'agit de : BORTOT Solène, ADRY Alexandre et DE VOS Quentin.

Nous n'avons eu aucun retour officiel de la CRO sur nos arbitres, l'objectif de ce tournoi étant d'accompagner les arbitres départementaux dans leur apprentissage et ce conformément au cahier des charges. N'ayant pas été sollicités pour l'encadrement, nous devons pouvoir agir derrière sur leur progression, un retour nous semble primordial.

A titre officieux, LOTH Ludovic (formateur CRO) nous a rapporté un bilan particulièrement positif pour Mlle BORTOT et M. DE VOS, en revanche, M. ADRY n'a officié que sur un seul match (contre 3) dû à un niveau plus juste, le tournoi ayant pour but principal objectif de les faire officier, il aurait dû siffler deux rencontres au minimum.

Concernant le stage OTM, nous n'avons pas été sollicités dans le 21 pour valider des officiels, des OTM CF ont officié en majorité.

2. Bilan Tournoi Campana

Nous tirons un bilan positif du tournoi, en effet, 37 arbitres clubs / entraîneurs en formation ont arbitré sur la matinée (en moyenne 3 matchs de 6 minutes) pour 4 terrains et 6 encadrants.

L'après-midi, 20 arbitres en formation pour 6 terrains et 5 encadrants.

Nous retenons d'améliorer pour la saison prochaine la communication relative à l'organisation avec les entraîneurs, une meilleure gestion de la présence des entraîneurs en formation pour répartir de manière équitable sur la journée. En termes d'encadrants, il est important de solliciter en amont pour mobiliser davantage de formateurs et responsables d'école d'arbitrage.

A noter que le tournoi Campana a également servi de séance de rattrapage pour les jeunes arbitres en EAD.

3. Retour intervention J.JEANNEAU

L'intervention a été appréciée autant par les entraîneurs en formation que par les représentants d'école d'arbitrage. 15 représentants étaient présents.

Nous remarquons une hausse significative de la participation des écoles d'arbitrage.

Nous remercions le club de Brochon pour son accueil sur cette matinée de formation.

4. Point sur les objectifs 2016-2017

Nous pouvons tirer un bilan des objectifs 2016-2017 :

- Une hausse du nombre d'arbitres départementaux passant de 23 arbitres à 42 cette saison. De 62 à 68 au niveau du contingent côte d'orien (D+R+CF). Cela permet ainsi une meilleure couverture des matchs en terme de répartition.
- Formation OTM : 4 formations ont été tenues pour les clubs volontaires. Une nouvelle formation dans le Nord Côte d'Or est en phase de planification (le président de la CDO attend de la part de Catherine LARCHER de proposer 3 dates à soumettre aux clubs concernés : sous une semaine).
- Observations : A ce jour, plus de la moitié des observations ont été réalisées. Pour rappel, chaque arbitre départemental sera observé une fois, deux pour les groupes potentiels.
- Examen départemental : 11 arbitres ont été validés à l'issue de la saison 2015-2016. Nous prévoyons de présenter 18 stagiaires à l'examen final.
- Groupe Potentiel : un travail vidéo et un QCM sont envoyés tous les mois pour approfondir leur connaissance et travailler en vue de leur progression. Une matinée technique sur le thème de la mécanique a été organisée mi-novembre. 4 tutorats sur 6 ont été réalisés.
- Soirée technique : Objectifs de 3 soirées par saison, à ce jour, la première a été tenue sur le thème de la mécanique de l'arbitrage. 7 participants sur 43 conviés. Nous allons sonder prochainement leur jour de convenance pour planifier les dates à venir. Le prochain thème sera la gestion.

5. Point sur l'examen départemental

Deux séances de formation ont été faites et une session de rattrapage sur le tournoi Campana. La première s'est tenue à Is Sur Tille, nous souhaitons par ailleurs, les remercier chaleureusement pour leur accueil. La seconde s'est tenue à DAD 21 avec une moyenne de 17 à 18 jeunes EAD par séance. Le groupe est différent de celui de l'an passé dans la dynamique, personne ne sort du lot. Un bilan sur les présences sera établi en janvier, en cas d'absence à des modules, nous avons décidé à l'unanimité de tolérer un rattrapage en école d'arbitrage club sur engagement écrit du responsable de la formation. Nous soulignons l'achat des sifflets offerts aux jeunes en formation qui a été fortement apprécié. La prochaine séance se déroulera le Samedi 17/12 à Chenôve sur la matinée.

L'examen support doit se dérouler entre mai et début juin. Nous sollicitons Rémi qui est en charge des jeunes en sélection sur le souhait de profiter des sélections pour un tournoi support. Dans un second temps, la création d'un tournoi sur la date du 1er mai peut être envisagée en cas d'impossibilité pour le support des sélections. Enfin, observer les EAD sur des rencontres non-couvertes en fin d'année.

Concernant l'examen blanc sur un éventuel tournoi à Chenôve où Tournoi Avenir à Fontaine.

6.

Demande d'intervention OTM dans le Nord

Une demande d'intervention auprès des OTM clubs en formation dans le nord Côte d'or va être programmée. Catherine LARCHER se charge de proposer des dates selon ses disponibilités.

7.

Préparation réunion mi-saison

. Point sur les désignations (taux de couverture / disponibilités arbitres et indisponibilités / arbitres recyclés ou non / mails aux clubs du bilan)

Déborah DOUILLET souligne le te taux de couverture des arbitres qui s'élève à 65,12% de couverture (contre 65,93% l'an passé).

Elle précise que cette année 301 matchs ont été couvert à ce jour, face à 182 l'an passé à la même période. 120 rencontres ont été couvert l'an passé contre 120 à ce jour à 2 arbitres, 76 à 1 arbitre.

Le bilan est donc très positif, 196 matchs couverts contre 120 l'an passé.

Nous notons 37 retours d'indisponibilité contre 13 l'an passé pour 42 arbitres (23 l'an passé).

Très peu de blessés, ce qui facilite les désignations.

Concernant les absences sur les matchs, nous passons de 18 à 10.

. Retour évaluation et tutorat

Céline RAGONNEAU présente le bilan à ce jour : 28 observations et 14 tutorats.

24 observations restantes et seulement 2 tutorats. Nous constatons une hausse des tutorats principalement chez les primants.

Nous proposons une prime de 15€ par tutorat pour le travail que cela découle à l'issue du match à valider par le CODIR).

Nous allons solliciter des arbitres CF pour compléter notre équipe d'observateurs.

La réunion obligatoire de mi-saison se déroulera le Samedi 21/01 sur la matinée à la Maison des Associations, 2 rue des Corroyeurs à Dijon.

8.

Challenge école d'arbitrage

Déborah DOUILLET présente le projet de challenge école d'arbitrage : l'idée étant de mettre en place pour chacun des niveaux (1 et 2) des critères et missions à accomplir.

L'objectif étant d'inciter les écoles d'arbitrages à se projeter plus loin et de laisser une chance à chacun de remporter ce challenge avec un challenge par niveau.

Voir PJ présentation complète : challenge école d'arbitrage.

9. Questions diverses

- Tournoi des Etoiles

Le tournoi se déroulera du 17 au 19/12. Sabri BARNOU a été désigné lors de la dernière réunion avec Charlotte COLAS pour y participer, nous venons d'apprendre le désistement de Mme COLAS, nous sollicitons son remplaçant Anthony LEGER pour y participer.

- Niveau des arbitres

Suite aux validations et observations, voici les modifications de niveaux :

Maxime Chevalot : 2ème arbitre DM1

Zahra HSINA : D1 (sortie de zone)

Cyril LECURET : (pas recyclé) D1.1 (envoi mail + copie club)

Arthur Morel : attente de QCM (rappel de devoir par mail)

Simon Larcher : attente de e-learning

Matthieu MARILLIER : Evolue au niveau supérieur D2

Amina ZAIDI : Evolue en D1.1 (suite confirmation du niveau au CD71)

BENCHEKROUN KRIMI : Reste en D1.1

- Modifications niveaux

Il est décidé d'une équivalence de niveau U15M à U17F.

Les arbitres D2.1 pourront désormais officier en U17F.

- Problèmes disponibilités :

Céline RAGONNEAU souligne le problème de disponibilités de certains arbitres pour leur observation, si indisponible -> pas d'observation.

❖ Décisions/objectif à réaliser/dates à retenir :

Décision N° 1	Rendre obligatoire une soirée technique dans la saison pour les arbitres départementaux (à leur convenance parmi les 3 proposées), afin de les mobiliser davantage.
---------------	---

Prochaine réunion. : reste à définir.

La réunion est terminée à 21H45.

Le Président,
DAHANE Salaheddine

Le Secrétaire de Séance,
Sabri BARNOU